



SOUTIEN SCOLAIRE

Vous souhaitez que votre enfant progresse ? Vous êtes apprenti et vous souhaitez consolider vos connaissances ? Vous ou votre conjoint reprenez vos études et aimeriez un coup de pouce ? Les Activités Sociales vous accompagnent et vous proposent une aide au soutien scolaire.

Dans le cadre d'un partenariat avec **Complétude**, les bénéficiaires ayant recours au soutien scolaire peuvent prétendre à des avantages.

Renseignements sur site Internet de la CMCAS / Rubrique aides famille



JOURNÉE PLEIN AIR... retour au château

Samedi 7 septembre 2024 à
Cappelle-en-Pévèle

Bienvenue à tous dans l'univers enchanté du cirque ! Prêts à vivre une journée incroyable ? Alors préparez-vous, le spectacle va bientôt commencer ! On vous y attend nombreux...pour cette grande fête de la rentrée

Renseignements sur « Mes Activités »

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE (CMCAS)

Avec Scoléo

Aide financière allouée aux enfants de 6 à 20 ans permettant aux familles de faire face aux dépenses liées à la rentrée scolaire.

L'aide accordée est calculée en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit selon un barème en vigueur.

Site partenaire : www.soleo.fr



N'oubliez pas de mettre à jour
votre coefficient social, en
SLVie, en CMCAS ou en ligne pour
bénéficier des Activités Sociales

CMCAS Nord Pas-de-Calais

1060 boulevard de la République,
59500 Douai

☎ 09 70 82 82 84

✉ cmcas210.npdc@asmeg.org

www.nord-pas-de-calais.cmcas.com

TO DO LIST DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

AVEC LA CMCAS NORD PAS-DE-CALAIS



Un petit pense-bête pour nos
enfants et adolescents curieux !



CMCAS
Nord Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.cmcas.com

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE, ARTISTIQUE ET CULTURELLE



(CMCAS)

Participation financière accordée aux enfants âgés de 1 à 18 ans au 1^{er} septembre de l'année en cours

pour une adhésion ou inscription à un club, une association, une école sportive, artistique ou une MJC.

L'aide accordée est calculée en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit selon un barème en vigueur.

Cette aide est proposée lors de la rentrée des activités.

Hello

LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)



Pour les étudiants en études supérieures.

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

L'AIDE À L'AUTONOMIE DES JEUNES

Pour les jeunes entre 20 et 26 ans (18 ans si enfant unique ou dernier enfant à charge)

Étudiants (post bac), chômeurs (moins de 25 ans) ou en alternance, cette aide vous permet : de poursuivre vos études, d'entamer une formation dans les meilleures conditions et de pallier l'absence d'allocations chômage pendant quelques mois.



AIDE FAMILIALE À LA PETITE ENFANCE

(CCAS)

Cette aide socialisée est accessible aux parents ayant au moins un enfant âgé entre 3 mois et 3 ans.

Ce dispositif est étendu aux 7 ans de l'enfant lorsque ce dernier est en situation de handicap.

Cette prestation est destinée à maintenir une aide dans le champ de la garde d'enfants.

Cette aide familiale à la petite enfance est complémentaire au nouveau CESU de Branche, que les salariés peuvent solliciter auprès de leur employeur.



ASSURANCE SCOLAIRE avec la SATEC

Parce que vos enfants peuvent à tout moment être victimes d'un accident même s'ils se blessent seuls, une assurance scolaire s'impose !

Vous souhaitez en savoir plus, demander un devis ou être rappelé : rendez-vous sur le site <https://ccas.satecassur.com/scolaire>

CHOIX DES CADEAUX & FÊTE DE NOËL de la CMCAS

dans l'activ'& moi #59